

### **La socialisation non-identificatoire**

*Extrait de « La Sociopsychanalyse de Gérard Mendel, Autorité, pouvoirs et démocratie » de Claire Rueff-Escoubès<sup>□</sup>*

« La socialisation de type identificatoire, celle qui fait qu'on s'identifie aux parents puis aux enseignants qui prennent la place des parents, celle qui alimentait l'autorité, fonctionne de plus en plus mal. On pourrait alors s'engager dans la voie de faciliter les formes sociales d'apprentissage fondées sur l'expérience précoce du lien social, sur celle d'une socialisation non identificatoire qui viendrait s'ajouter à la socialisation identificatoire »<sup>1</sup>.

A partir de quelles ressources se développe cette socialisation « non identificatoire » d'un nouveau type? « Par l'intérêt manifesté à parler avec ses pairs de ce qu'on fait, à chercher à en comprendre les tenants et les aboutissants, à considérer l'école comme un établissement social et non seulement comme un lieu de relations intersubjectives, à saisir mieux certains outils à disposition, à traiter davantage le rapport au savoir comme une affaire personnelle<sup>2</sup>. »

Ces formes de socialisation sont aujourd'hui rendues possibles du fait des nouvelles ressources psychologiques de l'enfant, en lien avec les changements du contexte sociétal global depuis un demi siècle, dont ceux de l'éducation<sup>3</sup>, ressources encore peu utilisées par l'école. On les voit se concrétiser dans le cadre de la méthode que nous avons mis en place depuis 1982, qui permet aux élèves d'une classe, dans un cadre adéquat, de donner régulièrement leur point de vue sur leur vie scolaire, dans une relation médiatisée avec l'équipe de leurs enseignants. L'équipe répond à leurs interrogations et tient compte de leurs propositions dans toute la mesure du possible.

Dans le cadre de cette méthode - le dispositif d'expression collective des élèves sur leur vie scolaire (DECE)<sup>4</sup> -, l'apprentissage du vivre ensemble (la socialisation) se fait à partir de deux temps formateurs :

- le premier, celui de la concertation des élèves entre eux à propos de leur vie scolaire, leur donne l'occasion d'apprendre à se parler, à s'écouter, à accepter leurs différences, et à s'approprier ainsi entre pairs et hors la présence des enseignants un certain pouvoir sur leurs actes à l'école : pouvoir de choisir et d'organiser entre eux les thèmes abordés et la

<sup>□</sup> La Découverte, Paris 2008, pages 52-58.

<sup>1</sup> Gérard MENDEL, *Le vouloir de création*, op.cit.p. 65.

<sup>2</sup> *Ibid*

<sup>3</sup> Voir précédemment « Les idées directrices et les concepts » : l'autorité.

<sup>4</sup> Présenté dans la deuxième partie : la méthode d'intervention.

rédaction de leur synthèse, pouvoir de se parler librement, y compris de leurs enseignants comme de ce qui fait les « bons » et les « mauvais » élèves, de leur perception de la situation, etc. Ce temps de concertation collective est le plus formateur d'un apprentissage au vivre ensemble mieux socialisé.

- le second temps suit le premier : c'est celui de certaines interrogations adressées par la classe à l'équipe de ses enseignants, interrogations concernant la raison d'être de certains des actes constitutifs de la scolarité, actes sur lesquels les élèves s'approprient ainsi une autre part d'un certain pouvoir : pouvoir d'interroger les adultes sur le sens et la raison de faits jusque là perçus surtout comme arbitraires (la notation, les punitions, l'ordre des interrogations, le choix des programmes, entre autres sujets), pouvoir de propositions de changements qui, même modestes, seront souvent retenues (disposer d'une horloge dans la classe, alléger le poids des cartables en demandant aux enseignants de s'organiser entre eux, revenir sur des explications trop rapidement énoncées, etc).

Ce deuxième temps est assorti du droit d'obtenir des réponses non pas d'enseignants isolés mais de l'équipe de ceux-ci, pour l'occasion réunie à part. L'ensemble de ces échanges se fait avec la collaboration d'un adulte médiateur non enseignant.

Ces circonstances, régulièrement inscrites en même temps qu'exceptionnelles dans la vie scolaire (une classe et une équipe réunies séparément, deux heures par trimestre), permettent l'émergence de ces nouvelles ressources chez les élèves, dont il faut reconnaître que la présence d'une figure d'autorité (celle de l'enseignant) empêche pour partie la manifestation et le développement, indépendamment de la qualité du dit enseignant. Pendant le temps de la méthode, une égalité de droit (à l'expression) et de devoir (de réponse) s'instaure entre élèves et enseignants, faisant vivre à la classe un réel moment démocratique, tout en gardant la spécificité institutionnelle de chaque catégorie et de ses prérogatives.

Le cadre qui favorise l'exercice de cette socialisation « non identificatoire » se doit, comme on le verra, d'être réfléchi théoriquement dans chacune de ses dispositions, comme d'être appliqué avec la rigueur nécessaire. Le film consacré à la méthode rend compte de manière précise et subtile de ces mouvements d'appropriation de plus de pouvoir sur leurs actes par les élèves d'une classe de 5<sup>ème</sup>, classe filmée pendant un an dans ce cadre particulier.<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup> Le film « La démocratie dans l'école », tourné en 2000 par Jean-Patrick Lebel et son équipe (Périphérie, à Bobigny) dans un collège rural du Cher.